

TRADUCTION DE LA RISALAT AL-KITAB DE SIBAWAYH

PIERRE LARCHER

Université d'Aix-en-Provence

Cours d'agrégation d'arabe (2003-4 et 2004-5)

CHAPITRE I

OÙ L'ON APPREND CE QUE SONT LES PARTIES DU DISCOURS EN ARABE

Les parties du discours sont le nom, le verbe et la particule, laquelle a une valeur sémantique, sans être un nom ni un verbe.

Le nom, c'est [par exemple] *rağul* («homme»), *faras* («cheval») et *hā'it* («mur»).

Quant au verbe, ce sont des formes tirées de l'expression nominale des procès et construites pour ce qui est passé, ce qui sera sans s'être [encore] produit et ce qui est, sans s'être interrompu. La forme de ce qui est passé, c'est *dahaba* («il est parti»), *sami'a* («il a entendu»), *makūta* («il est resté») et *humida* («il a été loué») ; la forme de ce qui n'est pas [encore] arrivé, c'est, quand on donne un ordre, *'idhab* («va !»), *'uqtul* («tue !») et *'idrib* («frappe !») et, quand on fait une assertion, *yaqtulu* («il tuera»), *yadhabu* («il ira»), *yadribu* («il frappera»), *yuqtalu* («il sera tué») et *yudrabu* («il sera frappé») et il en va de même de la forme de ce qui ne s'est pas [encore] interrompu, mais existe, quand on fait une assertion.

Telles sont les formes tirées de l'expression nominale des procès. Elles ont de nombreuses structures, qui seront exposées, si Allah le veut.

Les procès, ce sont, par exemple *al-darb* («frapper»), *al-ḥamd* («louanger») et *al-qatl* («tuer»).

Quant à ce qui a une valeur sémantique, sans être un nom ni un verbe, c'est par exemple *tumma*, *sawfa*, le *wāw* de serment, le *lām* d'annexion etc.

CHAPITRE II

DES COURS QUE PEUVENT SUIVRE LES FINALES DES PARTIES DU DISCOURS EN ARABE

Elles peuvent en suivre huit : le *naṣb* [accusatif-subjonctif], le *ğarr* [génitif], le *raf'* [nominatif-indicatif] et l'apocope, la vocalisation *a*, la vocalisation *i*, la vocalisation *u* et la pause.

Ces huit cours sont réunis dans l'expression par quatre types : le *naṣb* et la vocalisation *a* constituent dans l'expression un seul type ; le génitif et la vocalisation *i* y constituent un seul type et il en va de même du *raf'* et de la vocalisation *u*, de l'apocope et de la pause.

Je t'ai mentionné huit cours, seulement pour faire la différence entre ce qui est affecté par l'un de ces quatre types du fait de ce qui y produit le régissant -mais il n'est aucun de ces quatre types qui ne puissent en disparaître- et entre ce sur quoi est figée l'articulation phonique, de manière telle qu'il n'en disparaît pas, sans qu'aucun régissant n'ait produit cela en elle -chacun de ces régissants ayant un type d'expression en ce qui concerne l'articulation et cette articulation étant l'articulation sujette à la flexion désinentielle.

[1. Flexibilité]

Le *raf'*, le *ğarr*, le *naṣb* et l'apocope sont propres aux articulations sujettes à la flexion désinentielle et les articulations sujettes à la flexion désinentielle sont celles des noms déclinables et des verbes ressemblant aux participes actifs [= inaccomplis], qui ont, à l'initiale, les quatre augmentations que sont la hamza ['], le *tā'*, le *yā'* et le *nūn*, c'est-à-dire *'afalu 'anā*, *tafalu anta* ou *hiya*, *yafalu hurwa* et *nafalu nahnu*.

Le *naṣb*, dans les noms : *ra'aytu Zaydan* [“j'ai vu Zayd”], le génitif *marartu bi-Zaydin* [“je suis passé par chez Zayd”] et le *raf' hādā Zaydun* [“c'est Zayd”]. Il n'y a pas dans les noms d'apocope, du fait de leur déclinabilité (*tamakkun*) et de l'affixation de la nunation, et quand la nunation disparaît, il n'y a pas en même temps disparition de celle-ci et disparition de la voyelle brève (*ḥaraka*, litt. motion).

Le *naṣb*, dans celui des verbes ressemblant [au participe actif] : *lan yaf'ala* ; le *raf'* : *sa-yaf'alu* et l'apocope : *lam yaf'al*. Il n'y a pas, dans les verbes ressemblant [au participe actif] de *ğarr*, de la même façon qu'il n'y a pas, dans les noms, d'apocope, parce que la [consonne] fléchie au génitif appartient au second terme de l'annexion, se suivant l'une l'autre avec la nunation, et il

n'en va pas ainsi dans ces verbes.

Si ces verbes ressemblent aux participes actifs, c'est que tu dis *'inna 'Abda llāhi la-yaf'alu* ["oui, 'Abdallah, le fait bel et bien"] qui concorde avec *la-fā'ilun*. C'est même comme si tu avais dit *'inna Zaydan la-fā'ilun*, selon la signification que tu vises. Ce *lām* s'attache à lui [i.e. à *yaf'alu*], comme il s'attache au nom, alors qu'il ne s'attache pas à *fa'ala*. Tu diras *sa-yaf'alu dālika* et *sawfa yaf'alu dālika* ["il fera cela"] en leur attachant ces deux particules, pour viser un certain sens, de même que tu attaches le *'alif-lām* [i.e. l'article] aux noms, à fin de définition.

Mais ce qui te montre que ces verbes ne sont pas noms, c'est que si tu voulais les mettre dans des positions occupées par les noms, cela serait impossible. Ne vois-tu pas que si, par impossible, tu disais **'inna yadriba ya'tina* et choses similaires, cela ne ferait pas un énoncé ? Néanmoins, ces verbes ressemblent au participe actif :

-en ce qu'ils s'assemblent sur le plan sémantique (tu verras cela, aussi, en ses lieu et place)

-à cause de l'introduction du *lām*, Allāh -qu'il soit hautement louangé- a dit : *wa-'inna rabbaka la-yahkumu baynahum* ["Oui, ton Seigneur arbitre entre eux" Cor, 16, 124, *al-naḥl*], c'est-à-dire *la-hākimun*.

-du fait que s'y attachent le *sīn* et *sawfa*, comme s'attache au nom le *'alif-lām*, à fin de définition.

[2. Inflexibilité]

Quant à la vocalisation *a*, à la vocalisation *i*, à la vocalisation *u* et à la pause, elles appartiennent aux noms indéclinables, ressemblant selon eux [i.e. les Arabes] à ce qui, sans être un nom ni un verbe, a une signification et rien d'autre, ainsi *sawfa* et *qad*, aux verbes suivant un autre cours que ceux ressemblant [au participe actif] et aux particules, qui, sans être des noms ni des verbes, n'interviennent que pour signifier quelque chose.

[2.1. Inflexibilité des noms]

La vocalisation *a* dans les noms, c'est par exemple *hayta* [variante de *haytu*], *'ayna*, *kayfa*. La vocalisation *i*, dans les noms, c'est, par exemple, *'ūlā'i* [pluriel du démonstratif simple *dā*], *ḥadāri* ["Attention !"], *badādi* ["A l'attaque, corps à corps !"]. La vocalisation *u*, c'est, par exemple, *haytu*, *qablu* et *ba'du* et la pause, c'est, par exemple, *man*, *kam*, *qat* et *'id*.

[2.2. Inflexibilité des verbes]

La vocalisation *a* dans les verbes qui ne suivent pas le cours de ceux ressemblant [au participe actif], c'est, par exemple, *daraba* et il en va de même de toute structure du verbe ayant pour sens *fa'ala*. On n'a pas amui la finale de *fa'ala*, parce qu'en celui-ci, il y a quelque chose de ce qu'il y a dans la ressemblance [du verbe avec le participe actif]. Tu dis : *hādā raḡulun darabanā* ["c'est un homme, qui nous a frappés"], qualifiant ainsi l'expression indéfinie : *daraba* se trouve dans la position de *dāribun*, quand tu dis *hādā raḡulun dāribun*. Et tu dis : *'in fa'ala fa'altu* ["s'il le fait, je le ferai"] et il se trouve ainsi dans le même sens que *'in yaf'al 'af'al*. C'est un verbe, tout comme ce qui ressemble [au participe actif] en est un : celui-là a remplacé celui-ci dans *'in* ; il a remplacé les noms dans la phrase qualificative, comme le font les verbes ressemblant [au participe actif]. Aussi ne l'a-t-on pas amui, tout comme on n'a pas amui ceux des noms qui ressemblent au nom déclinable ni ceux des noms déclinables qui, dans telle position, ont le statut des noms indéclinables. Le [nom] ressemblant [au nom déclinable] : *min 'alu* ["d'en haut"]. On l'a vocalisé [litt. *mū*], parce qu'on peut dire *min 'alīn*, en le mettant au génitif. Quant au nom déclinable, auquel on donne le statut (*manzila*) du nom indéclinable, dans telle position, c'est, par exemple, *'ibda' bi-hādā 'awwalu* ["commence par cela en premier"] et *yā Hakamu* ["ô Hakam"].

La pause, c'est, par exemple, *'idrib*, dans l'ordre. On ne l'a pas vocalisé, parce qu'on ne peut en faire une phrase qualificative et qu'il ne peut remplacer les verbes ressemblant [au participe actif]. De ce fait, il est aussi éloigné de la ressemblance [du verbe avec le participe actif] que *kam* et *'id* des [noms] déclinables. Et il en va de même de toute structure du verbe ayant pour sens *'if'al*.

[2.3. Inflexibilité des particules]

La vocalisation *a*, en ce qui concerne les particules, qui n'ont qu'une valeur significative, sans être ni des noms ni des verbes, c'est, par exemple, *sawfa* et *tumma*.

La vocalisation *i*, en ce qui les concerne, c'est le *bā'* et le *lam* d'annexion *bi-Zaydin* et *li-Zaydin*.

La vocalisation *u*, en ce qui les concerne, *mundu*, chez ceux qui, avec lui, mettent au génitif [le nom], parce qu'il a le statut de *min*, avec les [noms] des jours.

La pause, en ce qui les concerne, c'est par exemple *man, hal, bal* et *qad*.

Il n'y a pas de vocalisation *u* dans le verbe, parce qu'il n'intervient pas de troisième [forme], autre que le verbe ressemblant [au participe actif] . Selon ces deux significations [passé et ordre], tout verbe, autre que celui qui ressemble [au participe actif], est inflexible.

[3. Mise au duel du nom]

Sache que quand tu mets au duel le singulier, deux augments lui sont affixés. Le premier est une articulation de prolongation et d'adoucissement [i.e. une voyelle longue], qui est en même temps celle marquant la flexion désinentielle, non mue et sans nunnation. Elle est au nominatif un '*alif*' mais non un *wāw*, pour distinguer entre la mise au duel et la mise au pluriel, qui se fait à la façon de la mise au duel. Elle est, au génitif, un *yā'*, ce qui précède étant vocalisé *a*, et non *i*, pour distinguer entre la mise au duel et la mise au pluriel, qui se fait à la façon de la mise au duel et il en va de même à l'accusatif. On n'a pas mis, à l'accusatif, de '*alif*', pour qu'il soit ce qu'il est au pluriel. Malgré ce, le fait qu'il se trouve suivre ce qui se met au génitif convient mieux, parce que le génitif appartient au nom et à lui seul, alors que le *raf* peut être transféré au verbe, lequel est très supérieur. Le second augment est un *nūn* qui est comme une compensation de la voyelle brève et de la nunnation, qui sont ici impossibles. Ce *nūn* a pour voyelle brève le *i*. Tu dis ainsi : *humā al-raḡulāni, ra'aytu al-raḡulayni* et *marartu bi-l-raḡulayni*.

[4. Mise au pluriel du nom]

Quand tu mets au pluriel, à la façon de la mise au duel, deux augments sont affixés : le premier d'entre eux est l'articulation de prolongation et d'adoucissement et le second un *nūn*. L'état du premier, en ce qui concerne l'absence de voyelle, l'abandon de la nunnation, et le fait qu'il est l'articulation marquant la flexion, est identique à celui du premier augment dans la mise au duel, sauf qu'il est un *wāw*, ce qui précède étant vocalisé *u*, au nominatif, un *yā'*, ce qui précède étant vocalisé *i*, à l'accusatif et au génitif. Son *nūn* est vocalisé *a* : on distingue [ainsi] entre ce *nūn* et celui du duel. De même, l'articulation d'adoucissement, qui est en même temps celle marquant la flexion désinentielle, diffère dans les deux cas. Tu dis ainsi : *al-muslimūna, ra'aytu l-muslimūna* et *marartu bi-l-muslimūna*. Par suite, on a mis le *tā'* de mise au pluriel, au génitif et à l'accusatif, avec la voyelle *i*, parce qu'ils considèrent le *tā'*, qui est l'articulation marquant la flexion désinentielle, comme le *wāw* et le *yā'* et donné à la nunnation le statut du *nūn*. Ce *tā'*, quand on met au féminin, est l'analogue du *wāw* et du *ya'*, quand on met au masculin. Aussi ont-ils fait suivre à celui-là le cours de ceux-ci.

[5. Mise au duel du verbe]

Sache que quand la mise au duel touche les verbes ressemblant [au participe actif], pour marquer la dualité du sujet, un '*alif*' et un *nūn* sont affixés à ces verbes. Le '*alif*' n'est pas l'articulation marquant la flexion désinentielle, parce que tu ne veux pas mettre au duel *yaf'alu*, cette forme, en lui adjoignant un autre *yaf'alu*, mais tu lui as affixé cela seulement pour marquer la dualité du sujet. Ces verbes ne sont pas nunnés. La voyelle brève n'en est pas inséparable : en effet l'apocope et l'absence de voyelle les atteignent. Sinon, le '*alif*' serait l'articulation marquant la flexion et le *nūn* comme la nunnation. De la même façon que l'état de ces verbes, au singulier, est autre que celui du nom, et qu'il en va de même dans la mise au duel, ils n'ont pas le même statut que lui. On a mis, comme marque de flexion à l'indicatif, le maintien du *nūn*, pour que celui-ci soit aussi, dans la mise au duel, la marque de l'indicatif, comme il l'est au singulier [i.e. *taf'alina*], où une articulation marquant la flexion est impossible.

On met le *nūn* avec une voyelle *i*, comme c'est le cas dans le nom, mais on ne fait pas de ce *nūn* l'articulation marquant la flexion désinentielle, étant donné qu'elle a une voyelle brève et qu'elle ne se maintient pas à l'apocope. On ne peut supprimer le '*alif*', car celui-ci est la marque pronominale et du duel chez ceux qui disent '*akalūni l-barāḡitu*' ("Elles m'ont mangé, les puces") [i.e. ceux qui pratiquent ce type d'accord] et est dans la situation du *tā'* dans *qultu* et *qālat*. On l'a maintenu à l'indicatif, mais supprimé dans l'apocope, comme on a supprimé la voyelle brève au singulier [i.e. *yaf'al*].

Le subjonctif concorde avec l'apocopé, en matière de suppression [du *nūn*], tout comme l'accusatif concorde avec le génitif dans les noms [par la présence d'une voyelle], parce que l'apocope dans les verbes est le pendant du génitif dans les verbes. Les noms n'ont pas de part dans l'apocope, tout comme le verbe n'a pas de part dans le génitif. Tu dis donc *humā yaf'alāni, lam yaf'alā* et *lan yaf'alā*.

[6. Mise au pluriel du verbe]

De même, quand est affixée aux verbes une marque de pluriel, deux augments leur sont affixés. Mais le premier est un *wāw*, ce qui précède étant vocalisé *u*, pour que la mise au pluriel ne soit pas identique à la mise au duel. Son *nūn* est vocalisé *a*, dans la même situation que celui des noms. Ainsi as-tu fait dans la mise au duel, parce que ces deux *nūn*-s apparaissent dans la mise au duel et au pluriel, ici, tout comme ils apparaissent dans les noms. Tu dis donc : *hum yaf alūna*, *lam yaf alū* et *lan yaf alū*.

De même si tu affixes [la marque de] féminisation, à la 2ème personne, [deux augments sont affixés], mais le premier est un *yā'* et tu vocalises *a* le *nūn*, parce que l'augmentation qui est avant est dans la situation de celle qui se trouve au pluriel [i.e. le *wāw*] et c'est celle qui se trouve dans les noms, au génitif et à l'accusatif. Tu dis donc : *'anti taf alīna*, *lam taf alī* et *lan yaf alī*.

Quand on veut mettre au pluriel le féminin, dans le verbe ressemblant [au participe actif], tu ajoutes, pour le marquer, un *nūn*. Ce *nūn* est la marque tout à la fois pronominale et du pluriel chez ceux qui disent *'akalūni l-barāgītu* ("Elles m'ont mangé, les puces"). On ne met pas de voyelle à l'articulation recevant, au singulier, la flexion désinentielle. On avait fait de même, avec *fa'ala*, en disant *fa'altu* et *fa'alna*. Cette articulation n'a pas de voyelle, ici, et est figée sur cette marque, de même que *fa'al-* n'a pas reçu de voyelle, parce que l'un est un verbe comme l'autre est un verbe et que l'un reçoit une voyelle comme l'autre en reçoit une. Et cela n'est pas plus éloigné de *yaf alu*, s'agissant de ces verbes, étant donné qu'eux et *fa'ala* sont une seule et même chose et que la flexion désinentielle leur est permise, quand les verbes ressemblent aux noms, sans être des noms. On dit donc *hunna yafalna*, *lan yafalna* et *lam yafalna*. On vocalise ce *nūn* *a*, parce que c'est celui du pluriel. Il ne peut être supprimé, parce qu'il est une marque pronominale et de pluriel chez ceux qui disent *'akalūni l-barāgītu*. Le *nūn*, ici, dans *yafalna*, a le même statut que dans *fa'alna* [i.e. est la marque du féminin pluriel]. On a fait avec le *lām* de *yaf alu* ce que l'on a fait avec celui de *fa'ala*, pour la raison que je t'ai dite, et parce qu'il peut être figé, malgré ce, sur la voyelle *a*, quand tu dis *hal taf alanna* ["le feras-tu donc ?"] . On a attaché, de manière inséparable, au *lām* de *fa'ala* l'absence de voyelle et ils l'ont figé, suivant la marque, et ils ont retranché la voyelle brève, en cas d'augmentation, parce que ce *lam*, au singulier, n'est pas, en finale, l'articulation portant la flexion désinentielle, pour la raison que je t'ai dite.

[7. Varia]

Sache que certaines parties du discours sont plus lourdes que d'autres. Les verbes sont plus lourds que les noms, parce que les noms sont premiers et qu'ils ont plus de potentialité [à la flexibilité]. De là vient qu'on n'affixe pas au verbe de munnation, mais qu'on leur ajoute l'apocope et l'absence de voyelle.

Les verbes viennent en fait des noms. Ne vois-tu pas que le verbe a besoin du nom ? Sinon, il n'y a pas énoncé. Le nom, lui, peut se passer du verbe. on dit *Allāhu 'ilāhunā* ["Allah est notre dieu"] et *'Abd llāhi 'ahūnā* ["Abdallah est notre frère"].

Sache que ceux des noms qui, dans le discours, ressemblent au verbe ressemblant [au participe actif] et concordent avec lui dans la structure (*binā*), leur expression reçoit le cours de ce qu'on trouve lourd et dont on prive ce qu'on donne à ce que l'on trouve léger. Ainsi *'abyad*, *'aswad*, *'ahmar* et *'asfar*, car c'est la structure de *'adhabu* et *'alamu*. Aussi est-il, au génitif, vocalisé *a*. On le trouve lourd, quand il se rapproche [du verbe] dans l'énoncé et concorde avec lui dans la structure.

Quant à sa ressemblance [i.e. celle du nom avec l'inaccompli], dans la qualification : si tu disais *'atāni l-yawma qawiyyun* ["est venu chez moi aujourd'hui un fort"], *'a-lā bāridan* ["n'est-ce pas du froid ?"] et *marartu bi-raḡulīn* ["je suis passé par chez un beau"], ce serait fiable, mais n'aurait pas la qualité de *'atāni raḡulun qawiyyun* ["est venu chez moi un homme fort"], *'a-lā mā'an bāridan* ["n'est-ce pas de l'eau froide ?"] et *marartu bi-raḡulīn ḡamūin* ["je suis passé par chez un homme beau"]. Ne vois-tu donc pas que ceci est laid, ici ? De la même façon, le verbe ressemblant [au participe actif] n'est énoncé qu'accompagné d'un nom, parce que le nom précède la qualification, de même qu'il précède le verbe. Malgré ce, tu constates que la qualification se comporte avec la signification de *yaf alu*, i.e. *hādā raḡulun dāribun Zaydan* ["c'est un homme frappant Zayd"] et régit à l'accusatif comme le faisait le verbe. Tu verras cela, si Allah le veut.

Si c'est un nom [substantif], il est plus léger pour eux [que l'adjectif] et, ce, par exemple, *'afkalun* et *'aklubun*, qui se convertissent [au tanwīn], quand ils sont indéfinis.

La ressemblance du *'af'al*, qui est un adjectif qualificatif du nom, tient au fait que, tout en étant un nom, il est une qualification, tout comme le verbe en est une. Quant à *Yaḡkur*, il n'est pas une qualification mais est un nom [propre]. En fait, c'est une qualification et c'est un verbe.

Sache que l'expression indéfinie leur paraît plus légère que la définie et qu'elle a une plus grande potentialité [à la flexion], parce que l'expression indéfinie est première et que c'est elle qu'affecte ce par quoi on la définit [i.e. l'article]. De là vient que la plupart des expressions indéfinies se convertissent au *tanwīn* dans le discours.

Sache que le singulier a une plus grande potentialité [à la flexion] que le pluriel, parce que le singulier est premier. De là vient qu'on n'a pas converti [au *tanwīn*] les formes du pluriel formées sur un schème ne convenant pas au singulier, ainsi *masāğidu* et *mafātihu*.

Sache que le masculin leur paraît plus léger que le féminin, parce que le masculin est premier et qu'il a une plus grande potentialité [à la flexion]. La féminisation sort en fait de la masculinisation. Ne vois-tu pas que *šay'* ["chose, objet"] s'applique à tout objet d'une assertion, avant que l'on sache si c'est un mâle ou une femelle. Or *šay'* est masculin. Le *tanwīn* est la marque de ce qui est le plus flexible et le plus léger pour eux ; son absence est la marque de ce qu'on trouve lourd. Sera exposé, si Allah le veut, ce qui se convertit et ne se convertit pas [au *tanwīn*].

Tout ce qui n'est pas convertible [au *tanwīn*], quand on y introduit le '*alif-lām* ou qu'il est annexé [à un nom], est fléchi au génitif, parce qu'ils sont des noms, qui sont affectés par ce qui affecte les noms convertibles [au *tanwīn*]. On y introduit donc le cas génitif, comme on l'introduit dans les noms convertibles [au *tanwīn*]. Cela ne peut se produire dans les verbes. On y est à l'abri du *tanwīn*. Tout nom, ne pouvant être converti [au *tanwīn*], se trouve ressembler ainsi à un verbe : on agit en effet avec lui de cette manière, parce qu'il n'a pas la potentialité [à la flexion] des autres noms, de la même façon que le verbe n'a pas la potentialité [à la flexion] du nom.

Sache que la finale [du verbe défectueux], si elle n'a pas de voyelle à l'indicatif, est retranchée à l'apocopé, afin que l'apocopé n'ait pas le même statut que l'indicatif. On la retranche, comme on retranche la voyelle brève et le *nūn* du duel et du pluriel. On dit donc : *lam yarmi*, *lam yağzu* et *lam yağsa*, qui, à l'indicatif, ont une finale sans voyelle. On dit en effet *yarmi*, *yağzū* et *yağsā*.

CHAPITRE III DU SUPPORT ET DE L'APPORT

Ce sont deux termes, dont l'un ne peut se passer de l'autre et dont l'énonciateur ne peut se dispenser. En relèvent le nom inchoatif et ce à quoi il sert de support, ainsi quand on dit '*Abdu llāhi aḥūka* (« Abdallah est ton frère ») et *hādā aḥūka* (« c'est ton frère »).

Il en va de même de *yağhabu 'Abdu llāhi* (« Abdallah part ») Le verbe ne peut se passer du nom, de même que le premier nom ne peut se passer de l'autre dans l'inchoation.

Parmi ce qui peut avoir le statut de l'inchoation, on trouve dire *kāna 'Abdu llāhi muntaliqan* (« Abdallah s'en allait ») et *layta Zaydan muntaliqan* (« Puisse Zayd s'en aller »), parce que cela a le même besoin de ce qui suit que l'inchoatif de ce qui suit.

Sache que le nom a pour premier état l'inchoation [thématisation]. Les régissants de l'accusatif, du nominatif (en dehors de l'inchoatif) et du génitif affectent le nom inchoatif. Ne vois-tu pas que ce qui était inchoatif est affecté par ces choses, de telle sorte qu'il n'est plus inchoatif et que tu ne parviens pas à l'inchoation, tant que le nom est avec ce que je t'ai mentionné, à moins que tu ne laisses ces choses ?

C'est que, quand tu dis '*Abdu llāhi muntaliqan* (« Abdallah s'en va »), si tu veux, tu y introduis *ra'aytu* et tu dis *ra'aytu 'Abdallāhi muntaliqan* (« J'ai vu Abdallah s'en aller ») ou *marartu bi-'Abdi llāhi muntaliqan* (« Je suis passé près de Abdallah s'en allant »). L'inchoatif est donc le premier élément [du discours], tout comme un est premier en matière de numération et l'expression indéfinie avant l'expression définie.

CHAPITRE IV DE L'EXPRESSION DES SIGNIFICATIONS

Sache que relève de leur discours [i.e. celui des Arabes], le fait que deux expressions diffèrent à raison de la différence des deux significations, celui que deux expressions diffèrent, alors que la signification est une, celui que deux expressions concordent et que les deux significations diffèrent. Tu verras cela, si Allah le veut.

Le fait que les deux expressions diffèrent à raison de la différence des deux significations,

c'est par exemple *ġalasa* («il s'est assis») et *dahaba* («il est parti»).

Le fait que les deux expressions diffèrent alors que la signification est une, c'est par exemple *dahaba* («il est parti») et *intalaqa* («il s'en est allé»).

Le fait que les deux expressions concordent, alors que la signification diffère, c'est dire *waġadtu 'alayhi* («je me suis fâché contre lui»), [dérivé] de *al-mawġida* («la fâcherie») et *waġadtu* («j'ai trouvé»), quand tu veux trouver (*wiġdān*) la chose égarée.

Il y a beaucoup de cas semblables.

CHAPITRE V DES ACCIDENTS SURVENANT DANS L'EXPRESSION

Sache que les constituants du discours font partie de ce à quoi on fait subir une ellipse, même si leur état premier, dans le discours, est autre que cela. On retranche et compense, on se dispense, au moyen d'une chose, d'une autre : chose, dont l'état premier dans le discours était d'être employée, jusqu'à ce qu'elle devienne caduque. Tu verras cela, si Allah le veut.

Parmi ce qui a subi une ellipse, alors que son état premier dans le discours était autre, figurent *lam yaku* («il ne fut pas») et *lā 'adri* («je ne sais pas») et autres cas semblables.

Quant au fait de se passer, au moyen d'une chose, d'une autre, c'est par exemple dire *yada'u* («il laisse») sans dire *wada'a* («*il a laissé»). On s'est passé de ce dernier au moyen de *taraka*. Il y a beaucoup de cas semblables.

La compensation, c'est dire *zanādiqatun* et *zanādiqu* («des manichéens»), *farāzinatun* et *farāzīnu* («des Reines»). On a retranché le *yā'* et on l'a remplacé par le *hā'*. C'est dire *'astā'a yustī'u*, alors que c'est en fait *'atā'a yuṭī'u*. On a ajouté le *sīn*, pour compenser la disparition de la voyelle brève de la seconde radicale de *'afala*. C'est dire *'Allahumma* («ô mon Dieu»). On a retranché *yā* («ô») et affixé le *mīm* en compensation.

CHAPITRE VI DE LA RECTITUDE DU DISCOURS ET DE SON ABSURDITE

Font partie du discours, ce qui est correct et beau ; ce qui est absurde ; ce qui est correct et faux ; ce qui est correct et laid et ce qui est absurde et faux.

Ce qui est correct et beau, c'est de dire *'ataytuka 'amsi* [«je suis venu chez toi hier»] et *sa-'ātika ġadan* [«je viendrai chez toi demain»].

Ce qui est absurde, c'est de contredire le début du discours par la fin et de dire *'ataytuka ġadan* [«je suis venu demain»] et *sa-'ātika 'amsi* [«je viendrai demain»].

Ce qui est correct et faux, c'est de dire *ħamaltu l-ġabala* [«j'ai porté la montagne»] et *ħaribtu mā'a l-bahri* [«j'ai bu l'eau de la mer»].

Quant à ce qui est correct, mais laid, c'est de mettre l'expression à une autre place que la sienne, par exemple *qad Zaydan ra'aytu* [«déjà Zayd j'ai vu»], *kay Zaydun ya'tiyaka* [«afin que Zayd vienne chez toi»] et choses analogues.

Quant à ce qui est absurde et faux, c'est de dire *sawfa 'aħrabu mā'a l-bahri 'amsi* [«je boirai l'eau de la mer hier»].

CHAPITRE VII DE CE QUE LA POESIE TOLERE

Sache qu'est permis en poésie ce qui ne l'est pas dans le discours [ordinaire], en fait de conversion [au *tanwīn*] de ce qui ne s'y convertit pas. On l'assimile à ceux des noms convertibles [au *tanwīn*], parce que ceux-là sont des noms, tout comme ceux-ci le sont. Et en fait d'ellipse de ce qui n'en fait pas l'objet. On l'assimile à ce qui a fait l'objet d'une ellipse et est employé comme tel. Ainsi al-'Aġġāġ¹ a-t-il dit : *qawātinan Makkata min wurqi l-ħamī* [«Habitant la Mecque, parmi les pigeons cendrés»]. Il voulait dire *al-ħamām*. Ĥufāf b. Nudba al-Sulamī² a dit : *ka-nawāhi* [*< ī*] *rīsi ħamāmatin naġdiyyatin / wa-masaħti l-litātayni 'asfa l-'itmidi* [«Et telles les plumes du bout d'une colombe du Najd / tu as oint

¹ sur ce poète du Ier siècle de l'hégire, voir Blachère, *Histoire de la littérature arabe*, t. III, pp. 524-526.

² sur ce poète préislamique, voir Blachère, *HLA*, t. II, pp. 273-4.

les deux lèvres d'une poudre d'antimoine"]. [Un poète anonyme] a dit : *dārun li-Su'dā 'id hi [ya] min hawākā* ["C'est un campement de Su'dā : la voici, venant de Hawākā..."]. Un poète anonyme a dit : *fa-tirtu min munṣulī fi ya'malatin dawāmī l-'aydi [< 'aydi] yaḥbiṭna l-sariḥā* ["Et je volai, avec mon sabre, sur des chamelles fortes, aux pattes avant sanguinolantes, battant leurs protections"]. De même al-Naḡasī³ a dit : *fa-lastu bi-'ātihi wa-lā 'astaṭī'uhu wa-lāki[n] sqinī 'in kāna mā'u-ka dā faḍlin* ["Je n'y vais pas ni ne le puis, mais donne-moi à boire, si ton eau est meilleure"]. De même Mālik b. Huraym al-Hamdānī⁴ a dit : *fa-'in yaku[n] ḡattan 'aw samīnan fa-'innanī / sa-'aḡ'alu 'aynayhi li-nafsihi [< li-nafsi-hi] maqna'ā* ["Qu'il soit maigre ou gros, oui, moi / Je rendrai ses yeux pour lui-même satisfait"]. Al-A'sā⁵ a dit : *wa-'aḥū l-ḡawānī [< ī] matā yaša' yaṣrimna-hu / wa-ya'udna 'a'dā'an bu'ayda widādī* ["le frère des dames riches, quand il veut [les quitter], elles le quittent et s'en retournent hostiles juste après l'amitié"].

Parfois, on allonge [des mots] tels que *masāḡid* et *manābir* et l'on dit *masāḡid* et *manābir*. On l'a assimilé à ce qui est mis au pluriel selon un autre singulier que le leur dans le discours [ordinaire]. Ainsi al-Farazdaq⁶ a dit : *tanfī yadāhā l-ḥaṣā fi kulli ḥāḡiratin / nafya l-danāniri tanqādu l-ṣayārifi* ["Ses pattes de devant rejettent les cailloux, en plein midi / Comme rejette les deniers l'acribie des changeurs"].

Parfois, on fait revenir la forme infirme à l'état primitif et l'on dit *rādidun* pour *rāddun* et *daninū* pour *dannū* ["Ils s'accrochent"] et *marartum bi-ḡawāriya qablu*. Qa'nab b. Umm Sāhib a dit : *mahlan 'a-'ādila qad ḡarrabū min ḥuluḡi / 'anni 'aḡūdu li-'aḡwāmin wa-'in daninū [< dannū]* ["Tout doux, le blâmeur ! tu as éprouvé, de ma nature, que j'étais meilleur que maint peuple, si tenace soit-il"].

Parmi les Arabes, il en est qui alourdisent le constituant du discours, à la pause, mais ne l'alourdisent pas en liaison. Si l'on est en poésie, ils lui donnent, en liaison, le même état qu'à la pause, ainsi *sabsabbā* et *kalkallā*, parce que, pouvant l'alourdir à la pause, ils maintiennent cela en liaison. De même, ils maintiennent l'ellipse, comme dans *li-nafsi-hi maqna'ā*, alors que l'ellipse a lieu à la pause. Al-Ru'ba⁷ a dit : *dahmun yuḥibbu l-ḡulqa l-adḡammā* ["Un gros qui aime les créatures énormes"]. On rapporte le vers avec la vocalisation *i* ou *a* de la hamza. On a même dit *al-ḡiḡimmā*, avec vocalisation *i* du *dād*. Le poète a également dit, dans un cas semblable, et il s'agit d'al-Šammāḡ⁸ : *lahu zaḡalum ka'annahu [< ka'annahū] ṣawtu ḥādīn' idā ṭalaba l-wasiqata 'aw zamīrū* ["il a un cri semblable à la voix du chamelier, en quête de la troupe chargée, ou au son de la flûte"]. Hanzala b. Fātik a dit : *'ayqana 'anna l-ḡayla 'in taltabis bihi / yakun li-fasīli l-naḡli ba'da-hu [< ba'dahū] 'ābirū* ["Il fut certain, que si les chevaux s'en revêtaient, les rejets des palmiers auraient après lui quelqu'un pour les greffer"]. Un homme des Bāhila a dit : *'aw mu'baru al-dahri yunbi 'an wāliyyatihi mā ḡaḡḡa rabbahu (< rabbahū) fi l-dunyā wa-lā 'amarā* ["ou une bête à l'échine bien fournie en poil, qui éloigne de sa selle son maître, qui n'a fait ni le grand ni le petit pèlerinage"]. Al-A'sā a dit : *mā lahu [< mā lahū] min maḡdin talīdin wa-mā lahu / mina l-rihi hazzun lā l-ḡanūbu wa-lā l-sabā* ["Il n'a pas de gloire native, il n'a pas le bienfait du vent, ni du sud, ni d'est"]. Il a dit : *baynā-hu [< huwa] fi dāri ṣidqin qad 'aḡāma bi-hā / ḡinan yu'allilunā wa-mā nu'allilu-hu* ["tandis qu'il était dans un campement de bien, où il demeura / Un moment, nous distrayant, sans que nous lui rendions la pareille"].

Ils tolèrent la laideur de l'énoncé, au point de le disposer autrement qu'il devrait l'être, parce qu'il se tient, sans comporter de contradiction. Relève de cela le propos du poète :

³ sur ce poète muḡadram, cf. Blachère, *HLA*, t. II, p. 320. Le vers est la référence 875 de la *Ḥizāna* (t. 10, p. 418)

⁴ le vers cité porte le n° 18 du poème n° 42 de l'édition Ahlwardt des *Aṣmā'iyiyāt*, sous le nom Mālik b. Ḥarīm.

⁵ sur ce poète préislamique, cf. Blachère, *HLA*, t. II, pp. 321-325.

⁶ sur ce poète de l'époque omayyade, cf. Blachère, *HLA*, t. III, pp. 495-505.

⁷ sur ce poète, al-Ru'ba b. al-'Aḡḡāḡ, de l'époque omayyade (II^e siècle de l'hégire), cf. Blachère, *HLA*, t. III, pp. 526-530.

⁸ sur ce poète, cf. Blachère, *HLA*, t. II, pp. 270-1.

ṣadadti fa-'atwalti l-ṣudūda wa-qallamā / wiṣālun 'alā ṭūli l-ṣudūdi yadūmu ["Tu t'es détournée et as prolongé cet état : il est rare qu'une liaison, à une longue bouderie, résiste"], alors que le discours [ordinaire] est *wa-qalla mā yadūmu wiṣālun* ["rarement dure une liaison"].

Ils donnent à ce qui n'apparaît dans le discours [ordinaire] que comme circonstance le statut des autres noms, ainsi le propos d'al-Marrār b. Salāma al-'Iḡlī⁹ : *wa-lā yanṭiqu l-fahṣā'a man kāna minhūm / 'idā ḡalasū minnā wa-lā min sawā'inā* ["Ne profèrent d'ignominie ceux d'entre eux qui, quand ils s'assemblent, font partie de notre tribu ni d'une autre tribu que la nôtre"]. Al-A'ṣā a dit : *wa-mā qaṣadat min 'ahlihā li-sawā'ikā* ["elle n'a voulu, de ses gens, personne autre que toi"]. Hiṭām al-Muḡāṣi'i a dit : *wa-ṣāliyātin ka-kamā [ka-miṭlimā] yu'atfayn[a]* ["Des pierres du foyer, semblables à ce dont on fait le trépied d'une marmite"]. Ils font cela, parce que *sawā'* a le même sens que *ḡayr* et *ka-* le même sens que *miṭl*.

Il n'y a rien à quoi ils ne soient contraints, sans qu'ils y cherchent une raison. Ce qui est permis en poésie excède ce que je t'ai mentionné ici, parce qu'ici est un lieu de vues d'ensemble. Nous exposerons cela en détail par la suite, si Allāh le veut !

⁹ sur ce poète, cf. Blachère, *HLA*, t. III, p. 522.